

Les idées reçues

Il est parfois compliqué de s'y retrouver lorsque l'on trie ses déchets. Le geste de tri est évolutif et les méthodes de tri et de collecte des déchets diffèrent d'un territoire à l'autre. Valorys répond aux idées reçues les plus fréquentes.

✓ Les masques chirurgicaux se déposent-ils dans la poubelle jaune?

NON. Les masques, tout comme les déchets quotidiens liés à la COVID-19 sont à déposer exclusivement dans la poubelle noire. Au préalable, ces déchets sont à déposer dans un sac poubelle noir.

✓ Faut-il nettoyer ses emballages avant de les trier?

NON. Il n'est pas nécessaire d'utiliser de l'eau pour laver ses emballages. Bien vidés, ils sont triés au centre de tri de Pluzunet. Les emballages sont nettoyés et rincés avant recyclage. Pas besoin de gaspiller de l'eau.

✓ Est-ce grave si l'on se trompe de poubelle?

OUI. Il est très important de bien trier ses déchets et de les jeter dans les bonnes poubelles. Tout ce qui est jeté dans la poubelle d'ordures ménagères ne sera jamais rétrié. Plus grave, les erreurs de la poubelle jaune ont des incidences sur le recyclage mais aussi sur les conditions de travail des opérateurs et opératrices de tri. De plus, un mauvais tri coûte plus cher qu'un bon tri puisqu'il faut finalement acheminer le déchet mal trié au bon endroit, ce qui engendre un coût de transport supplémentaire.

La qualité du tri est donc essentielle.

✓ **Les bouteilles d'huile en plastique se recyclent elles?**

OUI. Aujourd'hui, toutes les bouteilles et tous les flacons en plastique sont à déposer dans la poubelle jaune (hormis les produits toxiques). Les bouteilles d'huile en plastique sont ensuite nettoyées et broyées avant de devenir des bidons ou des tuyaux par exemple.

Il est primordial de bien vider les bouteilles en plastique avant de les jeter dans le bac jaune.

✓ **Le point vert indique-t-il qu'un déchet est recyclable?**

NON. Cet ancien logo, encore présent sur certains emballages ne signifie en aucun cas que l'emballage est recyclable ou même recyclé. Cela signifie que le fabricant de l'emballage a contribué financièrement au futur traitement de l'emballage. Grâce à cette taxe collectée, l'éco-organisme CITEO aide financièrement les collectivités dans la collecte et le tri des emballages

Toutefois,

[à côté de ce petit logo il est possible de retrouver une consigne de tri](#)

. Malheureusement, cette consigne est nationale, elle peut, en particulier sur le territoire du Valorys, s'avérer contradictoire avec les consignes du territoire. Dans ce cas, il faut privilégier les consignes locales.

✓ **Faut-il retirer les bouchons des bouteilles en plastique?**

NON. Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique. Après broyage en usine de recyclage, les matières qui composent nos bouchons sont séparées de nos bouteilles. Les bouchons sont ensuite recyclés séparément.

Autre avantage, lorsque l'on dépose les bouteilles dans la poubelle jaune il est possible de les aplatir puis de refermer avec le bouchon. Ainsi on peut gagner de la place dans la poubelle jaune.

✓ **Un verre de table ou un miroir se dépose-t-il dans les conteneurs à verre?**

NON. Seulement trois types de verres sont acceptés dans les colonnes à verre : les bouteilles en verre, les pots et bocaux en verre et les flacons de parfum en verre. Ce sont des emballages en verre. A la différence d'un verre de table, d'un miroir, d'une ampoule, d'une vitre ou d'un vase qui sont eux à déposer en déchèterie, généralement dans les gravats.

✓ **Les déchets de la collecte sélective sont-ils à déposer en sac dans la poubellejaune ?**

NON. Pas de sac dans la poubelle jaune.

Les déchets sont à déposer en vrac dans la poubelle jaune. Cela permet d'éviter les erreurs de tri, de faciliter le bon geste, de réduire l'utilisation de sacs en plastique et de favoriser la visibilité des ripeurs ou des ambassadrices et ambassadeurs de tri.

✓ **Tous les plastiques se déposent-ils dans la poubelle jaune?**

NON. Il s'agit d'une des erreurs les plus fréquentes. Seuls les emballages en plastique sont à déposer dans la poubelle jaune.

Il ne faut donc pas déposer des objets, des jouets ou d'autres ustensiles en plastique.

✓ **Les consignes de tri sont-elles les mêmes partout en France?**

NON. Si la couleur du tri sélectif est désormais majoritairement le jaune en France, les consignes de tri diffèrent et les modes de collecte ne sont pas encore identiques. Cela rend le tri difficile.

Sur le territoire de Valorys, les consignes de tri sont harmonisées afin de faciliter le tri pour les habitants des 115 communes.

✓ **Est-il possible d'imbriquer les emballages les uns dans les autres?**

NON. Il s'agit d'une pratique répandue mais qui complique les opérations de tri.

Dans le centre de tri des déchets, les machines ne sont pas en capacité de capter une bouteille en plastique insérée dans une boîte en carton. Ensuite, les opérateurs et opératrices de tri n'ont pas le temps de prendre les emballages un par un pour vérifier qu'ils soient bien vidés.

La seule solution pour gagner de la place dans une poubelle jaune est de compacter les bouteilles en plastique et d'aplatir les boîtes en carton.



Si vous avez un doute sur une pratique, un geste de tri ou un déchet, contactez le service communication de Valorys au 02 96 54 65 10 ou via notre [page contact](#)

.